



Séance du Conseil général du 24 août 2020

6. Approuver le rapport de gestion 2019 du Conseil communal

En exécution de l'article 60 lettre f du Règlement d'organisation, le Conseil communal présente le rapport sur la marche des autorités et de l'administration durant l'année 2019

Rapport de gestion 2019

Commune mixte de Valbirse

Table des matières

Législatif

Exécutif

Mairie, police, finances

Administration

Police locale

Administration des finances

Affaires sociales

Agence AVS

Service social Centre-Orval

Médocentre

Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine

Affaires culturelles

Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Entretien du paysage

Gestion des déchets

Véhicules

Personnel

Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

Evacuation des eaux usées

Aménagement du territoire

Plans directeurs et plans de quartier

Permis de construire

Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Bâtiments du patrimoine financier

Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

Eco-Lignière SA

Législatif

Président :	M. Cédric Berberat, Liste libre
1 ^{er} Vice-président :	M. Jean-Paul Mercerat, PS et sympathisants
2 ^{ème} Vice-présidente :	M. Stéphane Chapatte, PBD-UDC
Scrutateurs :	M. Anton Bartlomé, PBD-UDC M. Pascal Weber, PLR et sympathisants
Secrétaire communal :	M. Thierry Lenweiter
Secrétariat Conseil général :	Mme Sandra Jobin

Membres du Conseil général au 1^{er} janvier 2019 :

PBD-UDC : Anissa Bartlomé, Anton Bartlomé, Laurent Blanchard, Sébastien Blanchard, Stéphane Chapatte, Valentine Gerber, Ursula Lauper, Maxime Ochsenbein, Denis Weibel.

Liste Libre : Cédric Berberat, Enrico Bernasconi, Géraldine Doriot, Fabien Germiquet, Patricia Salerno, Daniel Salzmann, Franco Villos, Margaux Villos.

PLR et sympathisants : Vincent Affolter, Nicolas Curty, Pascal Flotron, Christine Schindler, Jacques Schnyder, Marc Utermann, Pascal Weber.

PS et sympathisants : Eric Charpié, José Diaz, Naomi Jeanbourquin, Bastian Mathez, Jean-Paul Mercerat, Serge Monnerat.

Durant l'année 2019, 3 démissions ont été enregistrées au sein du Législatif communal pour le 31 décembre 2019, MM. Enrico Bernasconi, Serge Monnerat et Pascal Weber.

Le Conseil général a siégé à 5 reprises en 2019.

Sept interventions ont été déposées durant l'année 2019 :

- Motion 2019/01 du groupe Liste libre : « Il faut améliorer l'information à Valbirse » transformée en postulat ;
- Motion 2019/02 du groupe PBD-UDC : « Pour que le bâtiment de l'EJC de Malleray devienne un dossier prioritaire » ;
- Motion 2019/03 du groupe PLR et sympathisants : « Savoir comment voter aux élections communales » ;
- Interpellation 2019/01 du groupe PLR et sympathisants : « Nouvelle carrière secteur Pierre de la Paix » ;
- Interpellation 2019/02 du groupe PBD-UDC : « Responsabilités au sujet de l'Ecole à journée continue de Malleray » ;
- Interpellation 2019/03 du groupe PLR et sympathisants : « Locaux de l'école à journée continue » ;
- Question écrite 2019/01 du groupe PS et sympathisants : « Développement durable et agenda 2030 ».

Objets soumis au Conseil général par le Conseil communal

Sur les 19 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil général en a accepté 14 ; quatre objets ont été reportés et un refusé :

- ✓ Désignation du bureau fiduciaire chargé de la vérification des comptes durant la législature 2019-2022 ;
- ✓ Approbation des comptes 2018 ;
- ✓ Approbation du rapport de gestion 2018 du conseil communal ;
- ✓ Approbation, sous réserve de référendum facultatif, d'un crédit d'engagement de fr. 1'430'000.-, pour l'assainissement des collecteurs et conduites à la route de Champoz ;
- ✓ Abrogation du règlement du fonds municipal de chômage de Bévillard ;
- ✓ Abrogation du règlement sur le parage prolongé dans les zones bleues ;
- ✓ Création d'une commission bien vivre à Valbirse (cahier des charges et nommer les membres) ;
- ✓ Approbation des nouveaux règlements concernant l'arrondissement de sépultures de Valbirse ;
- ✓ Approbation d'un crédit de fr. 420'000.- pour l'aménagement de 20 containers pour l'EJC ;
- ✓ Approbation d'un crédit de fr. 350'000.- pour l'assainissement du Pont de la Gérine ;
- ✓ Approbation du budget 2020 ;
- ✓ Approbation du règlement du personnel de la commune mixte de Valbirse ;
- ✓ Approbation du règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, situation d'urgence, d'évènements majeurs et de grandes manifestations ;
- ✓ Approbation du transfert du prêt accordé de fr. 780'000.- à la maison de l'enfance du patrimoine financier au patrimoine administratif ;

Exécutif

En 2019, le Conseil communal a siégé à 25 reprises et était composé ainsi :

Jufer Jacques-Henri	Maire	Mairie, finance, sécurité et promotion économique
Blaesi Stève	Vice-maire	Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages
Braun Monnerat Joëlle	Membre	Affaires sociales
Graber Nadine	Membre	Infrastructures, bâtiments, sapeurs-pompiers et protection civile
Minder Yann	Membre	Écoles, culture et sport
Mohni Ismaël	Membre	Services techniques
Rothenbühler André	Membre	Aménagement du territoire, urbanisme, transports et énergie

1. Mairie, police, finances

Administration

L'année 2019 a été relativement difficile avec des changements au sein du personnel et des arrêts maladie de plus ou moins longue durée. La charge de travail a été très conséquente et a entraîné des erreurs et imprécisions.

Dans le courant de l'automne, un résultat partiel de l'audit sur les services communaux a été présenté par les représentants de l'Association des cadres communaux bernois. Il manque encore les conclusions pour les Services techniques et des eaux. Elles devraient être disponibles en été 2020.

Police locale

Les autorités et l'administration ont été relativement peu interpellées dans ce domaine si ce n'est pour des nuisances sonores près des déchetteries et des véhicules sans plaques parqués n'importe où. La loi cantonale sur la police a été révisée et entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020. De nouvelles tâches et possibilités seront attribuées aux communes.

Au 31 décembre 2019 avec 162 arrivées et 161 départs, la Commune de Valbirse comptait 4'047 habitants. 2'051 étaient de sexe féminin et 1'996 de sexe masculin. 3'198 âmes étaient de nationalité suisse et 849 de nationalités étrangères. La population a augmenté de 43 habitants par rapport à l'année 2018. Nous avons enregistré 36 naissances et 39 décès. 23 dossiers de personnes arrivant directement depuis l'étranger ont été traités durant l'année 2019.

17 demandes de naturalisation ordinaire ont été acceptées pendant l'année 2019. De nouveaux formulaires sont mis à disposition des communes pour le traitement des demandes.

En matière électorale, il a fallu organiser 3 votations fédérales et/ou cantonales, 1 élection du Conseil national et du Conseil des Etats ainsi qu'une élection communale complémentaire pour le Conseil communal.

Par rapport à la nouvelle loi sur les étrangers qui est entrée en vigueur le 01.01.2019, de nouveaux formulaires sont mis à disposition sur le site pour l'accueil des nouveaux arrivants et les avis de mutations.

Administration des finances

En ce qui concerne les impôts, le système informatique fonctionne bien.

La traditionnelle séance organisée par l'intendance des impôts du canton de Berne a eu lieu au mois de février.

Les contribuables ont la possibilité depuis 2019 de remplir leur déclaration d'impôt en s'inscrivant au BE-login et de téléverser leurs justificatifs.

Les déclarations d'impôt sont toutes datées et contrôlées avant d'être envoyées au centre de saisie à Court.

2. Affaires sociales

Agence AVS

L'agence AVS n'a pas subi de changement par rapport à l'année 2018. Les deux préposées, Mesdames Kaeser et Bartlomé, s'organisent toujours de la même façon par rapport à la répartition des dossiers: Madame Kaeser s'occupe des dossiers de Bévillard et Pontenet, Madame Bartlomé des dossiers de Malleray. Elles continuent une collaboration active pour une gestion uniforme des différents cas AVS.

Au niveau des statistiques, le nombre de dossiers reste stable. Même si on note une légère augmentation des demandes de prestations complémentaires par période, avec les mutations diverses (décès, déménagements, etc.), c'est bien équilibré.

A noter que la caisse de compensation du canton de Berne a décidé de changer de programme de gestion des cas en 2020. Ce dernier s'appelle IGS et une formation sera donnée en 2020 à toutes les agences AVS.

Service-social Centre-Orval

Communes concernées par le SSCO

Valbirse, Reconvilier, Court, Sorvilier, Rebévelier et Champoz.

Quelques chiffres concernant le personnel

- 6 assistantes sociales pour la protection de l'adulte (435%, dont 5% pour le suivi des stagiaires)
- 6 assistantes sociales pour la protection de l'enfance (360%)
- 8 secrétaires pour l'administration générale, la réception, les curatelles, l'aide sociale (535%, dont 5% pour le suivi des apprentis)
- 1 directeur (85%)

Quelques chiffres pour le domaine de l'aide sociale

- 209 dossiers actifs à la fin de l'année (197 en 2017, 173 en 2018)
- 51 dossiers fermés (75 en 2017, 77 en 2018)
- 87 dossiers ouverts (69 en 2017, 59 en 2018)
- 48 dossiers préventifs sans aide financière (47 en 2017, 54 en 2018)

Quelques chiffres pour le domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte

- 3 enquêtes sociales pour adultes (3 en 2018, 12 en 2017)
- 167 curatelles adultes actives à la fin de l'année (149 en 2018, 114 en 2017)
- 6 curatelles adultes levées (22 en 2018, 21 en 2017)
- 29 curatelles adultes ouvertes (27 en 2018, 34 en 2017)

- 6 enquêtes sociales pour enfants (15 en 2018, 16 en 2017)
- 96 curatelles pour enfants actives à la fin de l'année (67 en 2018, 48 en 2017)
- 16 curatelles pour enfants levées (17 en 2018, 21 en 2017)
- 51 curatelles pour enfants ouvertes (17 en 2018, 16 en 2017)

- 14 suivis pour familles d'accueil (12 en 2018, 9 en 2017)
- 2 enquêtes pour familles d'accueil (3 en 2018, 5 en 2017)
- 13 suivis pour parents de jour (15 en 2018, 11 en 2017)

Evénements particuliers

L'année a été marquée entre autres par les négociations avec le Service social régional de la Prévôté (SSRP) dans le cadre du transfert de huit communes de la Couronne du SSRP au SSCO à partir du mois de janvier 2020.

Des problématiques de financement pour une prise en charge des situations concernées a été au centre des discussions. Malgré l'inflexibilité des autorités de Moutier, la Commune de Valbirse a adopté une position permettant d'éviter un long et infructueux conflit, et elle a donné au SSCO les moyens d'assumer la grande charge de travail à venir pour 2020.

En 2020, les communes suivantes rejoindront le SSCO : Corcelles, Crémines, Elay, Eschert, Grandval, La Scheulte, Perrefitte, Roches et Saules.

Après l'antenne de Court, une deuxième antenne ouvrira à Grandval.

A partir du mois de février 2019, l'ensemble du personnel du SSCO est regroupé dans le mêmes locaux à Malleray et l'antenne fixe de Reconvilier est fermée.

Les nouveaux locaux sont fonctionnels, modulables et donc adaptés à d'éventuels changements.

Dans le cadre de ce rapport, le directeur du SSCO tient encore à remercier la Commune de Valbirse pour ce très bel outil de travail.

La possibilité de regrouper l'ensemble du personnel au même endroit représente un réel atout en termes d'organisation et d'efficacité.

Il est à relever également les changements informatiques pour un passage en VDI. Tout au long de l'année de multiples désagréments (pannes informatiques, lenteur et coupures du serveur) ont perturbé le travail d'une grande partie du personnel.

Au niveau du personnel, il y a eu le départ d'une assistante sociale et l'engagement de deux assistantes sociales. En fonction du congé maternité prolongé de deux assistantes sociales et du besoin de personnel supplémentaire en 2020 pour assumer les suivis de huit communes de la Couronne, nous avons ainsi pu anticiper et engager une assistante sociale supplémentaire.

Fonctionnement et perspectives

Le fonctionnement du service est basé sur une spécialisation des tâches.

Au niveau administratif, le travail se répartit en trois grands domaines (réception-courrier-administration générale, comptabilité-administration curatelles, comptabilité-administration aide sociale).

Au niveau du travail social, une partie des assistantes sociales traite des suivis d'aide sociale et des mandats (curatelles et enquêtes sociales) pour les adultes.

Et l'autre partie se charge des suivis d'aide sociale et des mandats (curatelles et enquêtes sociales) pour les enfants. Une d'entre elles se charge également du suivi des familles d'accueil et des parents de jour.

La lourdeur de certaines tâches nécessite de poursuivre et d'affiner la réflexion et la mise en application de la spécialisation. Les besoins et demandes dans le cadre de l'aide sociale se sont multipliés et sont problématiques dans la prise en charge, car les ressources financières sont toujours décalées d'une année (financement des situations traitées en 2019 seulement en 2020).

Lorsque la charge de travail est quasi identique d'une année à l'autre cela ne pose pas de trop grand problèmes, mais lorsqu'elle augmente de manière significative il n'est pas évident pour le personnel de concilier les nouvelles demandes avec le travail courant.

Et lorsqu'une ou deux collègues sont en arrêt maladie prolongé, comme en fin d'année 2019, la pression ressentie est encore plus importante, avec aussi en filigrane le passage d'informations pour le transfert de 60 dossiers d'aide sociale pour janvier 2020 (dossiers du SSRP).

De plus, le travail en protection de l'adulte est toujours plus complexe, les exigences de l'APEA sont très élevées et provoquent un état de tension important pour les employées travaillant dans ce domaine.

Même si les exigences sont élevées, elles ne peuvent être à mon sens remises en question et un travail important doit être effectué dans ce sens avec l'APEA (collaboration, communication, compréhension et acceptation des tâches respectives).

Dans le cadre du suivi des curatelles, un projet de transfert des comptes par voie informatique entre le SSCO et l'APEA est également en cours.

En fonction de l'agrandissement du service et des nombreux changements vécus au SSCO depuis la fusion des communes de Malleray, Bévillard et Pontenet, une réflexion est à l'étude pour créer un poste d'adjointe de direction et pour organiser quelques séances de supervision pour toute l'équipe afin d'aborder entre autres des questions liées à la communication et à la répartition des tâches.

Le travail de réseautage entrepris en protection de l'enfance s'est poursuivi en 2019, notamment avec une rencontre avec l'école primaire. Suite à la démission de la travailleuse sociale en milieu scolaire en fin d'année, des changements sont à prévoir dans ce domaine en 2020.

Médicentre

A l'automne 2019, le Conseil communal a pris contact avec l'HJB et la direction du Médicentre Tavannes SA pour relancer le projet de faisabilité d'un centre de santé à Valbirse.

Pour des raisons d'incertitudes politiques concernant l'appartenance cantonale de Moutier, il n'est actuellement pas prévu d'ouvrir un Médicentre à Valbirse. De plus, dans une telle structure, il est nécessaire d'avoir un certain volume de prestations pour qu'elle soit rentable. Or, actuellement, Valbirse peut encore compter sur la présence de ses 3 médecins généralistes qui couvrent le territoire en médecine de premier recours.

Cependant, le Conseil communal est bien conscient que nos médecins généralistes arriveront gentiment à la retraite et qu'il faut déjà anticiper la relève.

La réalité de la médecine générale dans nos communes rurales nous démontre que la relève se fait rare. Bien des communes se heurtent aux difficultés à trouver des jeunes médecins prêts à « investir et s'investir » en cabinet privé. Dans cette perspective, l'avenir d'un Mediceutre à Valbirse a tout son sens et reste d'actualité pour le futur.

Le Conseil communal, avec l'aide du Dr. G. Horton, directeur du Mediceutre Tavannes, va poursuivre sa réflexion pour anticiper une éventuelle pénurie de médecins durant ces prochaines années et garantir une offre médicale optimale pour les citoyens de Valbirse.

3. Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine (1H – 8H / EJC)

Tout comme en 2018, l'année scolaire 2018 s'est déroulée d'une manière optimale. Le dossier relatif à l'avenir des écoles a été présenté et validé par le Conseil général.

Le nouveau règlement d'organisation du syndicat scolaire a été refusé par notre commune. Il sera revu selon les souhaits du Législatif et présenté à cet organe courant 2020, après la validation des autres communes membres.

Une construction provisoire (pavillons) destinée à abriter le site EJC de Malleray, devant l'école secondaire, a été acceptée par le Conseil général. Le projet est actuellement en cours, les demandes de permis de construire ont été déposées.

Affaires culturelles / Promotion du sport

L'édition 2019 de la Fête de la musique a eu un vif succès, un public très nombreux a répondu présent, et ce malgré une averse qui a joué les trouble-fêtes durant la soirée. Tous se sont divertis en présence de la chorale de l'école primaire, Flash Move, Phanee de Pool, Chœur à Cœur, Serge Band ainsi que Jo Mettraux. La Fanfare de Malleray a, quant à elle, assuré la subsistance.

Le fait de mettre sur pied la Fête de la musique tous les 2 ans en alternance avec la Fête du village ainsi que l'Eurofoot, Coupe du monde, nous permet d'attirer plus de monde.

Promotion du sport

Pour la Fête du sport, un budget identique à la Fête de la musique était à disposition. Les sociétés locales ont présenté/initié leur sport respectif au public venu sur le site de Champs Martin durant l'après-midi. En invité spécial, les First Responder ont rencontré beaucoup d'intérêt du public. La partie officielle s'est ensuite déroulée en première partie de soirée, avec notamment la remise des mérites sportifs, une démonstration de danse par Flash Move et la remise d'un prix spécial à M. Stalder Jean-Paul pour ses nombreux investissements dans les sociétés locales. Puis la soirée s'est terminée de manière festive sur les airs musicaux d'un DJ.

Nous tirons un bilan mitigé de cette manifestation sportive. La remise des mérites sportifs, la mise en valeur des sociétés sont évidemment des points positifs. La relative faible participation de la population à la manifestation est le gros point négatif. Divers points ont fait l'objet d'un débriefing en compagnie des différentes sociétés. La date choisie n'est pas optimale (vacances scolaires). Trouver une date convenant à toutes les sociétés est problématique. La fréquence de la manifestation est également au cœur des discussions (tous les 2 ans ? 4 ans ?).

Les synergies, les échanges et la collaboration entre les différents acteurs des sociétés ont permis la bonne organisation de cette manifestation.

L'avenir de cette manifestation dans sa structure actuelle est incertain.

Remarque : en raison de la crise sanitaire mondiale du Covid-19 et le report éventuel de la Fête du village en 2021, il serait utopique d'imaginer la tenue de toutes ces manifestations la même année.

4. Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Le budget annuel d'entretien des routes ne nous permet pas de grandes folies, tout au plus de réparer certains trous ou bordures et pavés. Néanmoins, nous avons pu profiter des travaux d'assainissement de conduites dans les rues Lion d'Or, Lignière et rue du Pont, de refaire le revêtement sur une surface plus importante qu'initialement prévu. Ces tronçons de routes situés dans le vieux village de Malleray ont ainsi pu retrouver leur lustre d'antan et présenter aux usagers un aspect agréable.

La charrière de Moron a également été rénovée, elle dont l'entretien nous incombe conformément à la convention passée avec la Bourgeoisie de Malleray. Cet accès à la Tour de Moron est primordial, d'une part pour rejoindre ce monument, mais également pour les habitants qui vivent à l'année sur la chaîne de Moron. Cette route est gravelée et donc vulnérable. Une réflexion est en cours pour éventuellement, un jour, la stabiliser.

Entretien du paysage

Les mœurs changent et les pelouses de gazon anglais ont de moins en moins la cote. Les cantonniers privilégient là où c'est possible l'ensemencement de prairies fleuries afin de favoriser la biodiversité.

L'interdiction du glyphosate, si elle est bien sûr à saluer au niveau environnemental, engendre des difficultés pour venir à bout des herbes folles qui poussent entre les marches d'escaliers ou aux abords de certaines bordures. Les ressources manquent pour les éradiquer manuellement et les Services techniques vont étudier l'acquisition d'une machine à eau chaude pour les assister dans cette tâche.

Gestion des déchets

La pose des Moloks est terminée et son utilisation est entrée dans les mœurs. Si le taux de déchets non conformes déposés à l'intérieur reste marginal, il est très difficile de convaincre les gens d'utiliser un autre Molok lorsque celui choisi déborde déjà. Les problèmes les plus récurrents en matière de déchets sont les incivilités dans les déchèteries, soit le dépôt en vrac de déchets de toutes sortes ou le non-respect des heures d'ouverture. Une réflexion sera lancée pour mettre en place une déchèterie centralisée pour notre commune.

Anciennes décharges

A la demande de l'Office des eaux et des déchets (OED), des investigations techniques ont été menées dans l'ancienne décharge Rière les Oeuches, située derrière le bâtiment de la CEP, à Bévillard. Ce lieu a accueilli des déchets entre les années 30 et 50 pour un total de 22'000 m³. Il fait partie de la petite dizaine de sites de ce type sur Valbirse.

Nous avons mandaté un bureau de géologues (YBR), qui a rendu son rapport après avoir fait réaliser des sondages et autres prélèvements d'air interstitiel. Des traces d'hydrocarbures et de PCB ont été trouvées et la proximité d'un cours d'eau demandera des investigations complémentaires, selon l'OED.

Les mêmes recherches ont été menées sur le site des Colous, à Malleray, utilisé entre les années 50 et 80 pour un volume estimé à 15'000 m³. Là aussi l'OED nous demande des analyses complémentaires.

Véhicules

Il n'y a pas eu de remplacement de véhicules à la voirie. Nous avons simplement fait l'acquisition d'une déchiqueteuse à branches d'occasion qui permettra de hacher un certain nombre de déchets verts que nous transportons actuellement à Celtor. Nous devrions remplacer l'an prochain un tracteur et la réflexion s'amorcera déjà cette année.

Personnel

Le personnel de la voirie a vu partir en retraite Georges Sprunger, fidèle cantonnier de Malleray. M. Sprunger a également longtemps œuvré pour le service des eaux. Il a été remplacé par Selim Basara de Pontenet, paysagiste de formation.

Zone 30 km/h

Des mesures correctives ont été apportées à la zone 30 km/h de Malleray. Nous sommes dans l'attente du rapport de comptage de l'Office des Ponts et Chaussées.

Cours d'eau

Les travaux de réaménagement de la Birse sont encore en cours pour la partie en amont du pont du Collège. La berge droite proche de l'école secondaire a été ajoutée au projet initial, elle qui a vu sa rive passablement érodée par les crues de ces dernières années. Les parcs à vélos seront supprimés et la berge renforcée et réaménagée. Ce projet titanesque devrait se terminer cet automne.

Sous l'égide de l'A16, le ruisseau des Rôsis de Pontenet a également fait l'objet de travaux de réaménagement et de sécurisation de son lit en amont du restaurant. L'OPC a pris en charge tous les travaux dans le cours d'eau, la commune devant, elle, s'acquitter des coûts liés à un aménagement visant à évacuer les eaux qui devraient malgré tout déborder du nouveau lit. Ces travaux se termineront courant 2020.

5. Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

L'année 2019 a été marquée par le changement de conduites d'eau potable à la route de Champoz (1^{ère} étape), Grand Rue (1^{ère} étape) et la Lignière (dernière étape). Ces tronçons ont été la cause de nombreuses fuites d'eau ces dernières années et nous nous réjouissons de leur remplacement.

Une nouvelle conduite a été posée à la rue de la Gérine, entre les entreprises Dynamic Habitat et Sodo Gerber. Elle sera prolongée dans la Grand Rue via une introduction dans le pont de la Gérine créant ainsi un bouclage salubre.

Le service des eaux a été inspecté en 2019 par le chimiste cantonal. Ce dernier a salué les mesures d'autocontrôle mises en place par le fontainier et signalé ce qui doit encore être amélioré dans ce domaine.

Au chapitre des infrastructures, il a mis le doigt sur le vieillissant du système de désinfection UV situé dans le réservoir Malleray inférieur. Nous devons le remplacer cette année et lui adjoindre un turbidimètre visant à s'assurer que l'eau transitant par l'UV ne soit pas trop trouble au point de rendre ce dernier inefficace.

Pour rappel, cet UV, avec celui situé dans le réservoir SECTA 2 à Pontenet, sont les seuls appareils de désinfection d'eau potable que nous avons à Valbirse. C'est une chance énorme de disposer ainsi d'eau potable qui ne nécessite aucun traitement, qui outre le fait qu'il soit coûteux, dénaturerait le goût de l'eau.

Cette chance, nous avons pu en parler à une classe de 5H qui nous a sollicités pour une animation sur l'eau potable composée d'un exposé et de la visite d'une source et d'un réservoir. Il nous a semblé important de répondre favorablement à la demande de Mme Haerberli, leur maîtresse, pour démontrer à quel point nous sommes privilégiés de disposer de cette ressource en suffisance.

Evacuation des eaux usées

Différents collecteurs ou regards ont été réparés en 2019 mais pas autant que ce que nous devrions. Si nous accordons la priorité au réseau d'eau potable, celui des eaux usées mériterait davantage d'attention. Certes la fuite d'une canalisation n'a pas les conséquences de son homologue d'eau potable, mais l'écoulement d'eaux souillées dans le sous-sol aura fatalement tôt ou tard des conséquences sur l'aquifère, à savoir notre réservoir d'eau potable.

Dans l'immédiat, le plus préoccupant sont les effets d'orages toujours plus forts et fréquents. En plus d'être vieillissantes, nos canalisations sont, en certains endroits, sous-dimensionnées et en système unitaire.

6. Aménagement du territoire

Plan d'aménagement local

PAL Valbirse: fin avril 2020, nous avons reçu le rapport clôturant l'examen préalable du Plan d'aménagement local. Ce dossier nécessite encore quelques améliorations demandées par l'OACOT, avant de pouvoir mettre le projet de PAL et de son règlement en dépôt public.

Projet de plan d'affectation pour une carrière à la Pierre de la Paix: la Commune continue de suivre les travaux qui sont ralentis par les multiples requêtes de corrections, améliorations demandées par l'OACOT et d'autres offices cantonaux.

Permis de construire

Comme le nouveau PAL de Valbirse n'a pas encore été approuvé, la commune continue de fonctionner avec trois règlements de construction.

En 2019, ce sont environ 90 demandes de permis que les Services techniques ont dû traiter, soit une augmentation d'une vingtaine de dossiers par rapport à l'année précédente.

A signaler également, quelques dossiers encore ouverts des années précédentes et pour lesquels une décision définitive n'a pas encore pu être prise. Cette dernière catégorie étant finalement celle qui génère le plus de travaux.

Suite à la visite de contrôle de la Préfecture en mars 2019 (principalement dans le domaine des constructions), les Services techniques ont modifié, revu et adapté la majeure partie des procédures pour respecter les demandes faites par la Préfecture, ainsi que pour garantir une meilleure gestion des permis de construire. De plus, selon les explications données par la Préfecture, ces adaptations étaient nécessaires, car Valbirse est une grande commune et doit donc fonctionner comme telle. Faute de ressources et par manque de temps, il n'est pas possible d'effectuer les contrôles finaux des constructions dans la Commune. Depuis la fusion en 2015, seules quelques nouvelles maisons familiales et rénovations ont pu être contrôlées.

7. Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Pour l'année 2019, un grand nombre de travaux ont été réalisés. Ci-dessous, un récapitulatif de ces derniers :

Salle communale	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation (suite en 2020)
Administration communale	-
Ancien stand de tir de Bévillard	-
Stand de tir de Malleray	-
Stade football intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation du système d'arrosage • Pose d'une nouvelle porte d'entrée (déprédations)
Halle de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une ventilation dans la cuisine • Rénovation complète de la place "rouge" extérieure • Rénovation des toits plats
Halle de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection des installations extérieures d'athlétisme (planche d'appel saut en longueur sable...)
Buvette du tennis-club	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du carrelage et de la peinture suite aux dégâts d'eau
Grand-Rue 52	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau lave-vaisselle

Piscine	<ul style="list-style-type: none"> • Rafranchissement peinture dans les douches • Remplacement des mélangeurs des douches • Terrassement et installation du beach-volleyball • Chemin d'accès et place pour vélo-trial, inauguration beach-volleyball et vélo-trial • Modifications diverses selon demande du rapport AIB • Remplacement d'un échangeur • Réfection de carrelage • Peinture dans salle de repos du sauna et aménagement de nouveaux luminaires • Remplissage installation solaire et purge
Grand-Rue 54	-
Collège de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection d'une barrière métallique autour du collège • Réparations en toiture
Collège de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des fenêtres dans les couloirs • Réparations du chauffage
Collège de Pontenet	<ul style="list-style-type: none"> • Fin de rénovation de la toiture et aménagement de nids à martinets
Téléski	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection du grenier et des WC
Crèche communale	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un jardin potager • Installation d'une main courante, d'une barrière en bois et d'un parasol
SSCO	<ul style="list-style-type: none"> • Cylindres supplémentaires suite aux rénovations de 2018

L'administration communale, l'ancien stand de tir de Bévillard, le stand de tir de Malleray et le bâtiment de la Grand-Rue 54 (AJR) n'ont pas fait l'objet de travaux en 2019.

Bâtiments du patrimoine financier

Pour l'année 2019, des travaux ont été entrepris selon les détails ci-dessous :

Locaux banque Raiffeisen	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement du tapis suite à des dégâts d'eau
Appartement Edouard-Tièche 7a	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la vanne mélangeuse • Nouvelle installation de chauffage • Assainissement du chauffe-eau • Pose de nouveaux radiateurs • Remplacement de vélux
Appartement Edouard-Tièche 6	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de la fosse à purin

8. Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

Quelques petits travaux ont été nécessaires suite à un problème d'odeurs en provenance des WC et des éviers. L'entreprise Canalk a effectué un rinçage ainsi qu'un contrôle des canalisations. Toutefois, un dysfonctionnement de la ventilation serait à l'origine de mauvaises odeurs. De plus, le monobloc de l'armoire frigorifique est défectueux et nécessite d'y remettre du gaz régulièrement. Le changement du monobloc ou de l'armoire est prévu en 2020.

En ce qui concerne les comptes 2019, la perte reportée au 1er janvier 2019 était de Frs. -22'108.35. Le résultat de l'exercice est de Frs. 11'138.65. La perte reportée du bilan au 31.12.2019 est de Frs - 10'969.70. Les amortissements sont fixés à 50% par an pour les machines et appareils, 20% pour le mobilier/installations et 2,5% pour l'immeuble.

Suite à la démission de M. Morand Stève (président), M. Blanchard Sébastien (vice-président) et M. Lenweiter Thierry (secrétaire), un nouveau conseil d'administration a été constitué et se compose de :

M. Jufer Jacques-Henri (président)

M. Minder Yann (vice-président)

Mme Graber Nadine (membre)

Mme Gugel Murielle (secrétaire)

Les actions de la Maison de l'Enfance détenues par Dynamics Habitat SA (200 actions) et M. Olivier Charpilloz (100 actions) ont été vendues fin décembre 2019 à la Commune mixte de Valbirse qui devient ainsi seule actionnaire.

Un récupérateur d'eau a été installé suite à la création d'un jardin potager en permaculture dans le but de sensibiliser les enfants au jardinage.

Eco-Lignière SA

Un nouveau raccordement avec la Résidence de l'Aubue a vu le jour en septembre 2019. Un dysfonctionnement lié à une inversion des conduites au branchement de l'échangeur a été constaté. Actuellement, les contacts ont été pris afin de résoudre ce problème.

Étant donné les coûts trop importants, la Commune mixte de Valbirse n'a pas donné suite à l'offre de raccordement pour les containers de l'EJC.

Le président a reçu de nouvelles demandes d'offres de raccordement, ces projets pourraient se concrétiser en 2021 voire 2022.

Suite à la démission de MM. Morand Stève et Annoni Paolo et Lenweiter Thierry (secrétaire) ceux-ci ont été remplacés par MM. Jufer Jacques-Henri et Rothenbühler André. Un nouveau conseil d'administration a été constitué et se compose de :

M. Garraux Fabrice (président)

M. Kaeser Christian (vice-président)

MM. Rothenbühler André, Jufer Jacques-Henri, Girod Claude, Blanchard Denis (membres)

Mme Gugel Murielle (secrétaire)

Les comptes 2019 bouclent avec un bénéfice de Frs. 26'661.86 ; la perte reportée se monte à Frs. 46'279.74. Le total du bilan se monte à Frs. 1'159'130.59 au 31.12.2019.

Le prix du kW/h a été indexé au 1er juillet 2019 (11.92 au lieu de 11.98) selon les indices de l'office fédéral de la statistique OFS pour l'indexation des prix de plaquettes.

Bévilard le 18 mai 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Le Secrétaire

Jufer Jacques-Henri

Lenweiter Thierry